



PRÉFET DE LA RÉGION
NORD - PAS-DE-CALAIS



Lille, le 25 novembre 2011

Communiqué de presse

LE COMITE REGIONAL DE LA FILIERE AUTOMOBILE : STRUCTURER LE SECTEUR DE L'AUTOMOBILE DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS



Dominique Bur, préfet de la région Nord-Pas-de-Calais, préfet du Nord et Pierre de Saintignon, vice-président du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais en charge du Développement Economique et de la Formation Permanente, installent ce 25 novembre 2011 le Comité Régional de la Filière Automobile.

La filière automobile représente un enjeu majeur pour l'économie du Nord-Pas-de-Calais, 2ème région automobile française avec la présence de 7 sites constructeurs et 3ème région européenne, la filière emploie environ 35 000 salariés directement dédiés à son activité.

L'Etat et le Conseil Régional ont mené une réflexion sur la création d'une communauté automobile régionale regroupant l'ensemble des acteurs (pouvoirs publics, constructeurs, équipementiers, représentants des salariés et du patronat, organismes publics de recherches ou de soutien au développement). Ainsi, le pôle régional automobile a été créé en avril 2011 après avoir été présenté à l'ensemble des partenaires lors de la conférence permanente du Schéma Régional de Développement Economique le 8 décembre 2010. Il élabore une stratégie commune sur 5 axes stratégiques :

- la compétitivité des entreprises,
- l'anticipation des besoins en emplois et compétences,
- le renforcement de l'attractivité du territoire régional,
- la facilitation de l'accès au financement,
- le développement des projets de recherche.

Au moment où l'industrie automobile traverse une conjoncture difficile, l'objectif de ce « Pôle automobile régional » est de fédérer l'ensemble des partenaires pour consolider plus encore le développement de la filière et de promouvoir de manière collective le site « Nord-Pas-de-Calais » comme terre de l'industrie automobile. Il s'articule avec la déclinaison régionale de la charte automobile pour le soutien et l'accompagnement des entreprises et de leurs salariés, fruit d'un accord entre l'Etat, le Conseil régional et les représentants patronaux et salariés.

Le présent Comité Régional de la Filière Automobile est l'instance d'orientation du Pôle. Il est destiné à faire le point sur l'avenir de la filière automobile et à émettre des recommandations sur les orientations et la politique du Pôle.

Les réflexions de ce comité seront alimentées par les résultats de l'enquête INSEE sur la filière automobile en 2010 et sur la synthèse des travaux des différents comités spécialisés du Pôle automobile.